

PRIX DE SAINT-CLOUD

5ème(P/ 4891), Classe 4 — 09/06/2024 15h20, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,2)

7,600 (3,800, 1,520, 1,140, 760, 380)

ARRIVEE OFFICIELLE: 14 Engagés, 1 Nul, 5 Forfaits, 1 Non-Déclaré-Partant, 7 Partants Définitifs, - PMH -

Temps du 1er : 1.493 (Redk : 0.59, 2)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. -030

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le cheval EMERSON à être muni d'un bonnet anti-bruit, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Les Commissaires ont autorisé le hongre LIBERTIN GRIS à être amené en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé le hongre LIBERTIN GRIS à être muni d'un bonnet anti-bruit, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. La jument ADEL SUN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
-------	--------	----	-----------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	ADEL SUN F.PS. 5 A.	07	Par: ASANGA et RONDELLE (Corde:04) (MACISTE)		MR PATRICK PENELOPE	P. PENELOPE	972	JULES MOBIAN	55 kg (54 kg)	3.800 1.710 716	NNN	D. PENELOPE,MME M. PENELOPE
2	LIBERTIN GRIS H.PS. 5 A.	06	Par: STYLE VENDOME et LIBERTY IN LOVE (STATUE OF LIBERTY) 5.5 (Corde:01)		MR ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY-KOALY	971	FRANCK TORRALBA	55,5 kg (55 kg)	1.520 684 286	ONN	ECURIE BIRABEN, A. GILIBERT
3	RONNIE ROCKET H.P.S. 4 A.	02	Par: BIRCHWOOD et LINGREVILLE (LE HAVRE) 2.L (Corde:03)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	61 kg (62 kg)	1.140 513 214	ANL	GR. PETIT, LC. CRANE
4	EMERSON M.PS. 4 A.	01	Par: PEDRO THE GREAT et SANS RETENUE (TAMAYUZ) 1.5 (Corde:05)		MR MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	62,5 kg (62 kg)	760 342 143	ONN	THOUSAND DREAMS, F. BUZON,MME I. ILLEGEMS
5	LASTLOTOFTHESALE H.P.S. 6 A.	04	Par: DREAM AHEAD et RYZYANA (AIR CHIEF MARSHAL) 3/4 (Corde:06)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	61 kg (60,5 kg)	380 171 71	ANL	ECURIE NORMANDIE PUR SANG
6	WALLIS ET FUTUNA F.PS. 6 A.	03	Par: TERRITORIES et LIFE OF RISKS (TAKE RISKS) 2.L (Corde:07)		MR DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	59,5 kg (60,5 kg)		NNL	MME I. CORBANI,SARL JEDBURGH STUD

7 **MISS VANCOUVER**
F.P.S. 7 A. Par: GEORGE
VANCOUVER
05 et 11L MR MME L.
MARILLANA (Corde:02) NATHANIEL DUPELIN
(ELUSIVE PERMAL LALUNG
CITY)



972 SAMUEL 56 kg
JUPITER (55,5
kg)

NNL HARAS DE
MAGOUET
